

Le Président de la MRAe Grand Est

Metz, le 11 avril 2024

Réf : 2024AGE33

PJ : avis de la MRAe Grand Est

Dossier suivi par : Secrétariat MRAe

tél : +33 (0)3 72 40 84 30 (accueil téléphonique de 9h30 à 11h30  
et de 14h00 à 16h00, du lundi au vendredi)

<mailto:mrae-grand-est.migt-metz.igedd@developpement-durable.gouv.fr>

Monsieur Jean-Claude HEHN  
Président de la Communauté d'agglomération  
Forbach Porte de France  
Hôtel de Communauté  
110 rue des Moulins  
CS 70341  
57608 FORBACH Cedex  
[courrier@agglo-forbach.fr](mailto:courrier@agglo-forbach.fr)  
[e.lett@agglo-forbach.fr](mailto:e.lett@agglo-forbach.fr)

Monsieur le Président,

Vous avez transmis à la Mission régionale d'autorité environnementale de la région Grand Est (MRAe Grand Est) une demande d'avis sur le projet d'élaboration du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de la communauté d'agglomération Forbach Porte de France (57).

Vous trouverez sous ce pli l'avis en question.

Je précise qu'il s'agit d'un avis simple, en application du code de l'urbanisme, qui porte sur la qualité de l'évaluation environnementale que vous avez réalisée, dans le rapport de présentation du dossier, ainsi que sur la prise en compte de l'environnement dans le projet. Vous aurez la possibilité de rédiger un mémoire en réponse aux conclusions de cet avis, que vous pourrez insérer dans le dossier d'enquête publique.

Je vous informe que cet avis est mis à la disposition du public sur internet à l'adresse suivante :  
<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-r83.html>

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la Mission régionale  
d'autorité environnementale

Jean-Philippe Moretau

**MRAe**

Mission régionale d'autorité environnementale

**Grand Est**